RELAF – 7ème Assemblée Régionale

« Organiser dans chaque Région, dans un délai maximum d'un an à compter de la publication des documents du Chapitre, une réunion, un forum ou une assemblée permettant de définir au niveau régional les Stratégies de Coresponsabilité nécessaires pour mener à bien le processus d'enquête appréciative selon les clés fournies par le travail du Chapitre ». Cir. 478, Document du 46° Chapitre général Novembre 2022.

C'est donc suite à cet appel du 46eme Chapitre général que l'Assemblée générale de la RELAF s'est tenue du 3 au 5 avril 2023 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Ont pris part à cette rencontre régionale quelques 35 délégués venus de différents coins de l'Afrique.

Tout à commencer le 2 avril avec les arrivées, l'accueil et l'installation des délégués au Centre d'accueil et de retraite des Frères Capucins, au quartier Angré, dans la commune de Cocody.

Étaient présents : les Visiteurs et Président de Délégation, les Coordinateurs de Secteur, les Directeurs des maisons communes de formation, l'équipe régionale, les délégués des Districts et Délégation, et certains invités : modérateurs des commissions préparatoires, membres du CIAMEL, représentants des jeunes Lasallien et jeunes Frères.

L'Assemblée a débuté avec une prière suivie par des mots d'accueil et d'ouverture prononcés respectivement par le jeune Frère Urbain Andrinirina, nouveau secrétaire de la RELAF et par Frère Anatole Diretenadji, Conseiller général. Dans son mot d'ouverture, Frère Anatole a indiqué aux participants le contexte dans lequel se tient la présente assemblée : « Chers délégués, en nous retrouvant ici tous ensemble, délégués venus de différents secteurs de notre Région, notre Assemblée s'inscrit le contexte de la synodalité ecclésiale. Elle nous convoque et nous invite à marcher ensemble, à dialoguer, à nous écouter mutuellement afin de nous entendre et nous mettre d'accord sur des sujets d'intérêts communs pour le bien de l'Institut en général et de celui de notre Région en particulier ». Par la

suite, il a précisé que cette 7eme Assemblée aura deux principaux objectifs : le premier objectif consiste à réviser les textes de base de la RELAF afin de les aligner sur le nouveau modèle de gouvernance appelé de tous ses vœux par le 46ème Chapitre général. Le second objectif quant à lui vise à donner à la RELAF un nouveau plan d'action stratégique pour les sept prochaines années.

Après une séance ludique et égayante pour se connaître mutuellement, le Frère Vicaire Général, Frère Carlos GOMEZ, fit une allocution à l'endroit de l'Assemblée au nom du Supérieur Général et de son Conseil. Frère Carlos a invité les délégués et les lasalliens d'Afrique à se joindre aux autres lasalliens du monde afin de construire de nouveaux chemins pour transformer des vies. Il a insisté sur l'importance de s'approprier le projet levain, moyen sûr pour atteindre les sœurs et frères vivants dans les périphéries existentielles.

Après ces différentes interventions, l'horaire, l'agenda et le règlement intérieur proposés par le comité d'organisation furent examinés et adoptés à l'unanimité. On procéda aussi à la désignation des officiers de l'Assemblée à savoir deux modérateurs, deux secrétaires, deux scrutateurs, un règlementaire et un chroniqueur. Cette équipe prit immédiatement fonction.

C'est ainsi que dans les heures et jours qui ont suivi, le prédisent de la commission de révision des textes de bases et celui de l'élaboration du plan d'action stratégique, vont tour à tour intervenir pour présenter le rapport et les documents de leur commission respective.

Après avoir adopté rapidement la méthodologie de travail, les textes de bases, les différents articles des Statuts et de la Constitution furent examinés et votés progressivement avec bien évidemment des débats, souvent houleux autour de certains articles. Au final, la Constitution et les Statuts de la RELAF furent adoptés à l'unanimité.

Contrairement à la méthodologie d'étude et à d'adoption des textes de bases, celle devant conduire à l'adoption du plan d'action stratégique a suscité beaucoup de discussions et de prises de parole. Ces discussions et prises de parole ont conduit à mettre momentanément de côté le plan stratégique proposé par la commission préparatoire. Ne fallait-il pas d'abord définir la vision de la RELAF, laquelle vision doit permettre d'identifier aux maximum trois priorités pour les sept prochaines années.

Finalement, un sondage a permis de recueillir plusieurs propositions dont la synthèse a donné la vision suivante : « ***Lasalliens, Frères, Sœurs et Laïcs, engagés pour la transformation des vies en Afrique par une éducation de qualité avec l'option préférentielle pour les pauvres, l'évangélisation et la promotion de la justice*** ». C'est donc partant de cette vision que 4 groupes de travail furent constitués autour de quatre axes stratégiques qui sont : Education de qualité ; Evangélisation ; Justice sociale, paix et conversion écologique ; et Bonne gouvernance, communication et gestion des ressources. Une autre proposition, et non la moindre, fut ajoutée à ces quatre priorités, il s'agit de la proposition relative à la prévoyance et à la sécurité sociale des Frères et Laïcs travaillant dans les œuvres lasalliennes en Afrique. Unanimement, les délégués ont adopté le document final comportant les cinq axes stratégiques. Ceux-ci constitueront les priorités de la RELAF d'ici le prochain 47eme Chapitre général.

Rendus dans l'après-midi du troisième et dernier jour, les deux objectifs principaux de l'Assemblée ont été atteints. Suivirent les dernières activités purement protocolaires : Mots d'encouragement du Frère Vicaire général, l'expression de la gratitude et les remerciements aux uns et aux autres, à ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de la 7eme édition de l'Assemblée de la RELAF, les vœux de Joyeuses Pâques et les souhaits de bon voyages retour exprimés à l'endroit de tous et de toutes.

L'Assemblée Régionale pour la Mission Educative Lasallienne, pour la 7ème fois dans l'histoire de la RELAF, a tenu son pari. Une ambiance joyeuse et fraternelle battait son plein, pour certains, c'était la joie de retrouvaille ; pour d'autres, c'était la découverte. Durant ces trois jours de travaux, les délégués ont pu échanger, prier ensemble, partager de bon moment de repas et de recréation, le tout sous la motion de l'Esprit Saint et le regard bienveillant et protecteur de saint Jean-Baptiste de La Salle et de tous les autres saints lasalliens.

Les délégués de la RELAF ont posé des jalons, les autres lasalliens sont invités chacun en ce qui le concerne à s'impliquer dans la mise en œuvre du plan stratégique inspiré par les actes du 46eme Chapitres général.

David F. Ouedraogo, FSC (DILAO)


RELAF
RELAF
RELAF
RELAF


Frères des Écoles Chrétiennes
Abidjan
RELAF

